

*L'EMBUSCADE*

*DE*

*MONTREDON-DES-CORBIERES*

**Mécontentement des viticulteurs  
Languedociens du fait de la mévente du  
vin (effondrement des cours) et  
importation du vin italien.**

# Début mars 1976 :

- Sous-préfecture de Narbonne
  - Commissariat de police de Narbonne
  - Gare SNCF de Narbonne
  - Perception de Lézignan
  - Transformateur EDF de Port-la-Nouvelle dynamité
  - Centre des impôts de Port-la-Nouvelle détruit
- assiés

# 04 mars 1976 :

- Barrage sur la RN 113 à proximité du pont SNCF de Montredon-des-Corbières
- Destruction de la voie ferrée
- Blocage d'un train suivi de son incendie
- La décision de faire intervenir les CRS n° 26 et 24 est prise.
- CRS n° 26 sous les ordres du cdt Le Goff
- CRS n° 24 sous les ordres du cdt Siméoni



- Les deux unités sont placées sous les ordres du cdt Siméoni
- Un gendarme OPJ est désigné (sommations)
- Au moment des sommations, le cdt Siméoni et le gendarme sont la cible d'un homme armé d'une carabine. Ce tir est suivi par ceux de tireurs embusqués et armés d'armes de chasse et armes automatiques
- Les officiers sont particulièrement visés :
- Le commandant Le Goff est touché aux jambes et à la tête
- Le capitaine Saison (adjoint CRS n° 26) touché au genou
- Le lieutenant Grunenwald (CRS n°26) touché à la cuisse



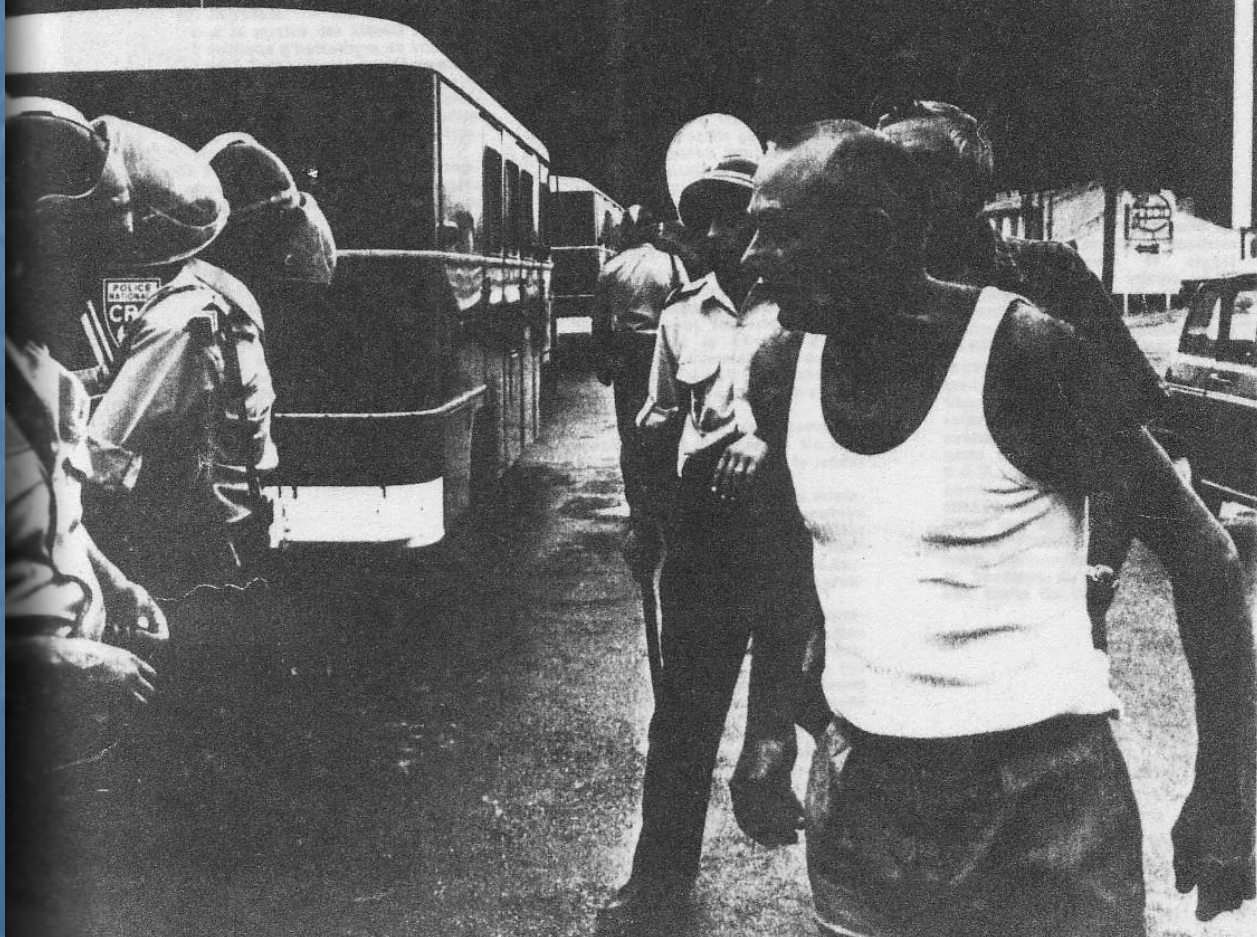
- Riposte des CRS avec des grenades lacrymogènes.
- Après récupération des armes collectives, l'ordre est donné de riposter.
- La fusillade durera 30 minutes.
- Le cdt Siméoni à la tête de son unité reçoit une décharge de chevrotine dans le ventre.
- Un viticulteur décèdera d'une balle perdue

## Bilan humain :

- - un commandant décédé
- - 24 fonctionnaires blessés dont 19 atteints par balles
- Le fait que les officiers aient été la cible privilégiée des viticulteurs indique la volonté de décapiter et d'immobiliser les formations.



# LA RÉVOLTE DU VIN





**MEXIMIEUX**  
Lieu du saccage  
de l'entrepôt Ramel

**BEZIERS  
MONTPELLIER  
LEZIGNAN  
NARBONNE**  
Points chauds de la  
révoite

**MONTREDON**  
Lieu de la tragédie





**Affrontement sanglant à Montredon (Aude)**  
**UN VITICULTEUR ET UN C.R.S. TUES**



# NARBONNE AU CŒUR DU DRAME COMME EN 1907

## La liste des victimes du côté des C.R.S.

Voici la liste officielle des victimes parmi les forces de l'ordre, après la fusillade du pont de Montredon-Corbières.

Ces treize blessés ont été transportés au centre hospitalier de Narbonne. Quelques instants après son admission devait succomber le commandant Joël Le Goff, de la Compagnie Républicaine de Sécurité n. 26, en garnison à Toulouse.

Le commandant Le Goff était âgé de 42 ans. Il avait été nommé commandant de la C.R.S. 36 le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Il était père de deux garçons de 14 et 10 ans. Le commandant Le Goff était titulaire de la croix de la Valeur militaire.

Le commandant Toussaint Simeoni, 42 ans, de la C. R. S. 24 stationnée à Agen, gravement atteint à l'abdomen, souffre de blessures diverses.

Le lieutenant André Brunewald, 42 ans, C. R. S. n. 20 Toulouse ; Edmond Hicelos, 46 ans, et Yves Cazieux, 24 ans, C. R. S. n. 24 à Agen; André Marcet, 24 ans; Francis Amriol, 29 ans ; Christian Danillezo, 23 ans ; Jean-Paul Huart, 28 ans ; René Dapzol, 29 ans ; Marcel Gendre, 25 ans ; Michel Brian, 30 ans; Jean Vell, 46 ans, appartenant tous à la C. R. S. n. 26 de Toulouse.





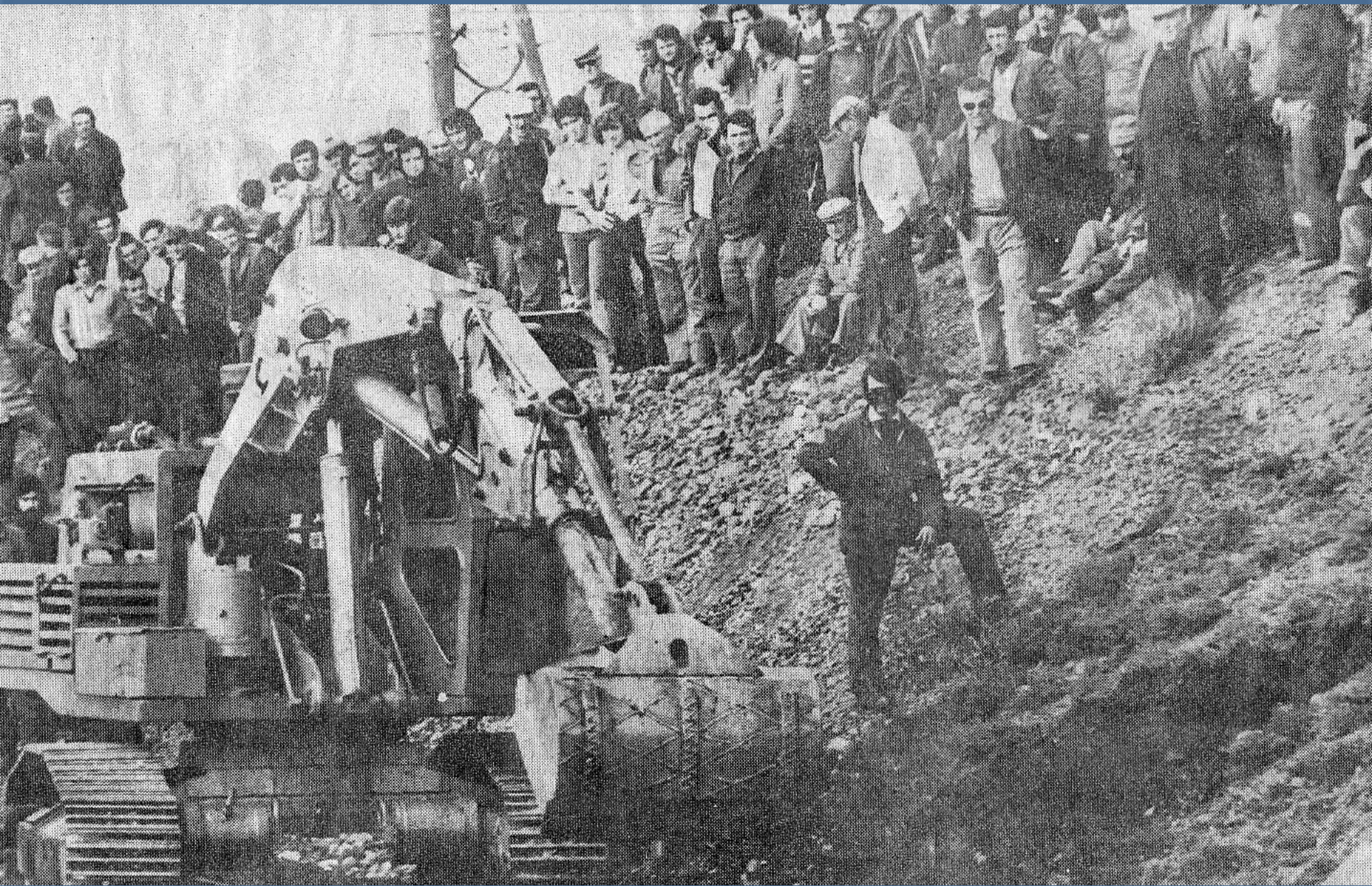
**Peu avant la fusillade, les viticulteurs s'étaient massés aux alentours du pont de Montredon**





*Montredon (Aude) : l'attaque du pont.*







Ils arrachent les rails avant d'incendier des wagons







◆ Comme à Sète, les rails ont été déplacés.



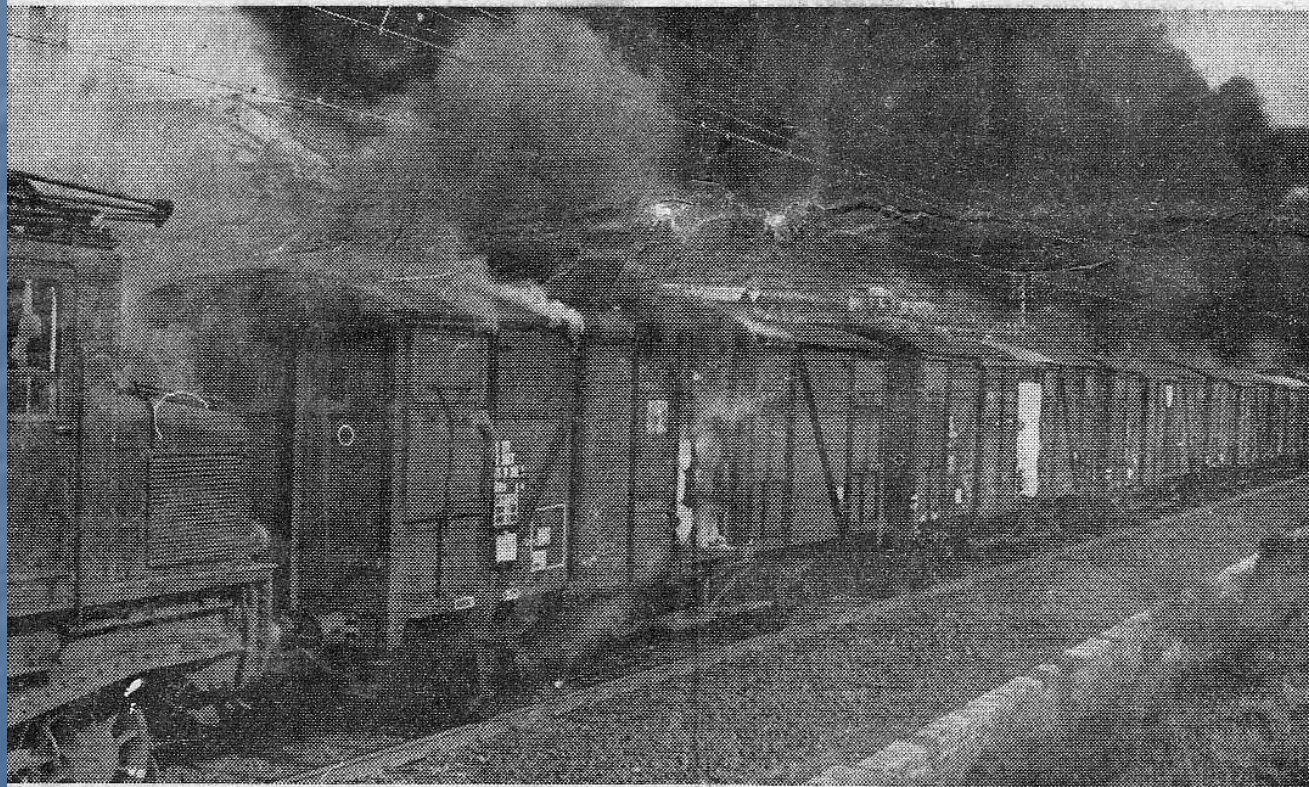
le journal

# l'Indépendant

GRAND QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATION DU MIDI

VENDREDI 5 MARS 1976 — N° 55

4, RUE EMMANUEL-BROUSSE, PERPIGNAN Tél. : 61-66-06 (lignes groupées)



● Au pont de Montredon, peu avant l'affrontement, des wagons d'un train de marchandises flambent.  
(Photo B. R.  
« L'Indépendant »)





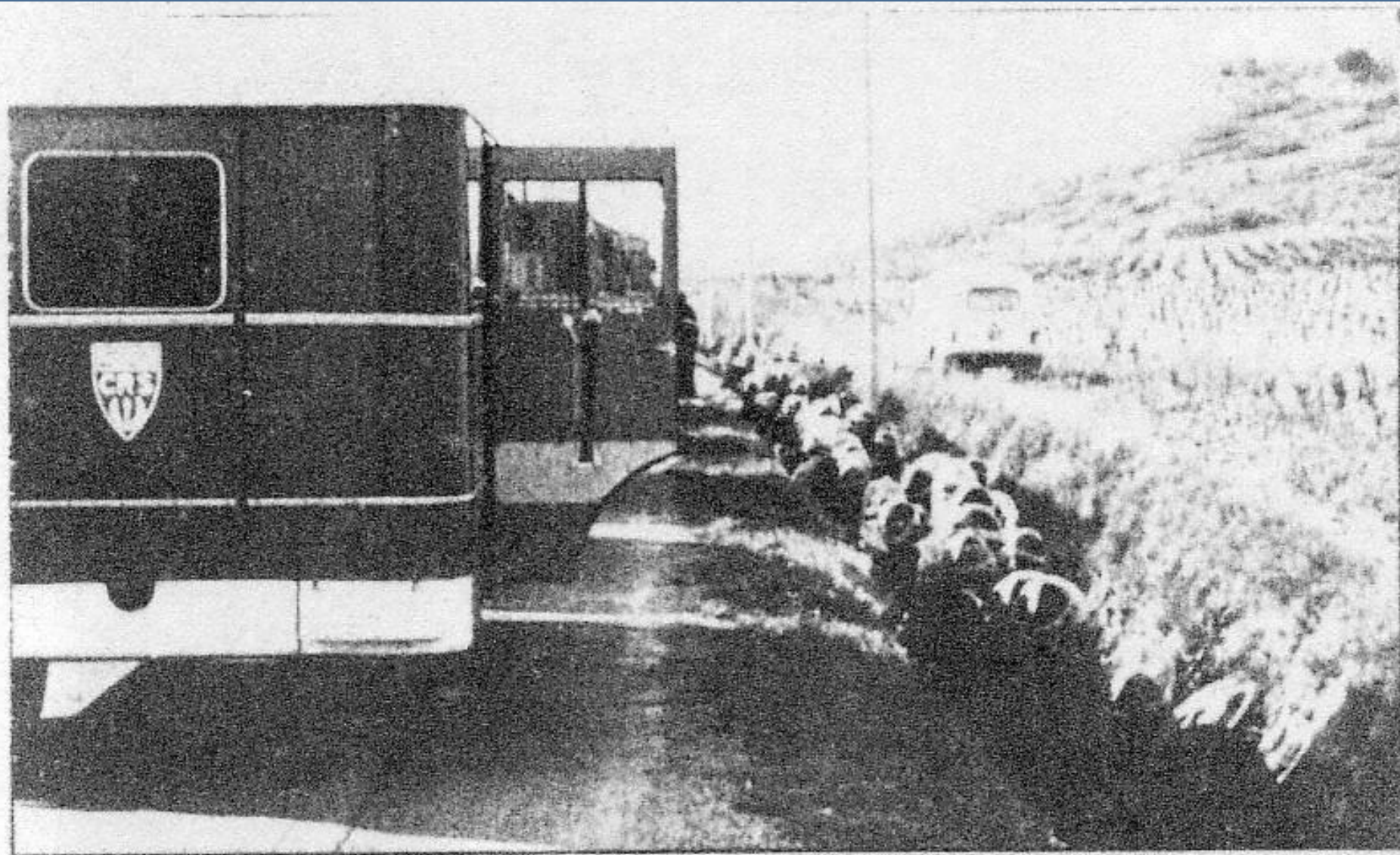
Dans quelques minutes ce sera la fusillade qui fera deux morts et plusieurs blessés graves. Tout a commencé par l'incendie de ce mini-convoi ferroviaire, près du pont de Montredon, aux environs de Narbonne, qu'un groupe de viculteurs vient d'immobiliser. C'est l'intervention d'une compagnie de C. R. S. pour tenter de le dégager qui déclenchera la fusillade.





*Le convoi des forces de l'ordre s'est arrêté, les C.R.S. prennent position dans le fossé.  
Aux grenades lacrymogènes succèdent vite, hélas ! les balles...*





Le 4 mars à 14 heures une colonne de C.r.s. se poste au long de la route nationale qui domine le pont situé à 5 km de Narbonne. Visière rabattue sur le casque et fusil lance-grenades pointé, ils vont charger trois quarts d'heures plus tard...



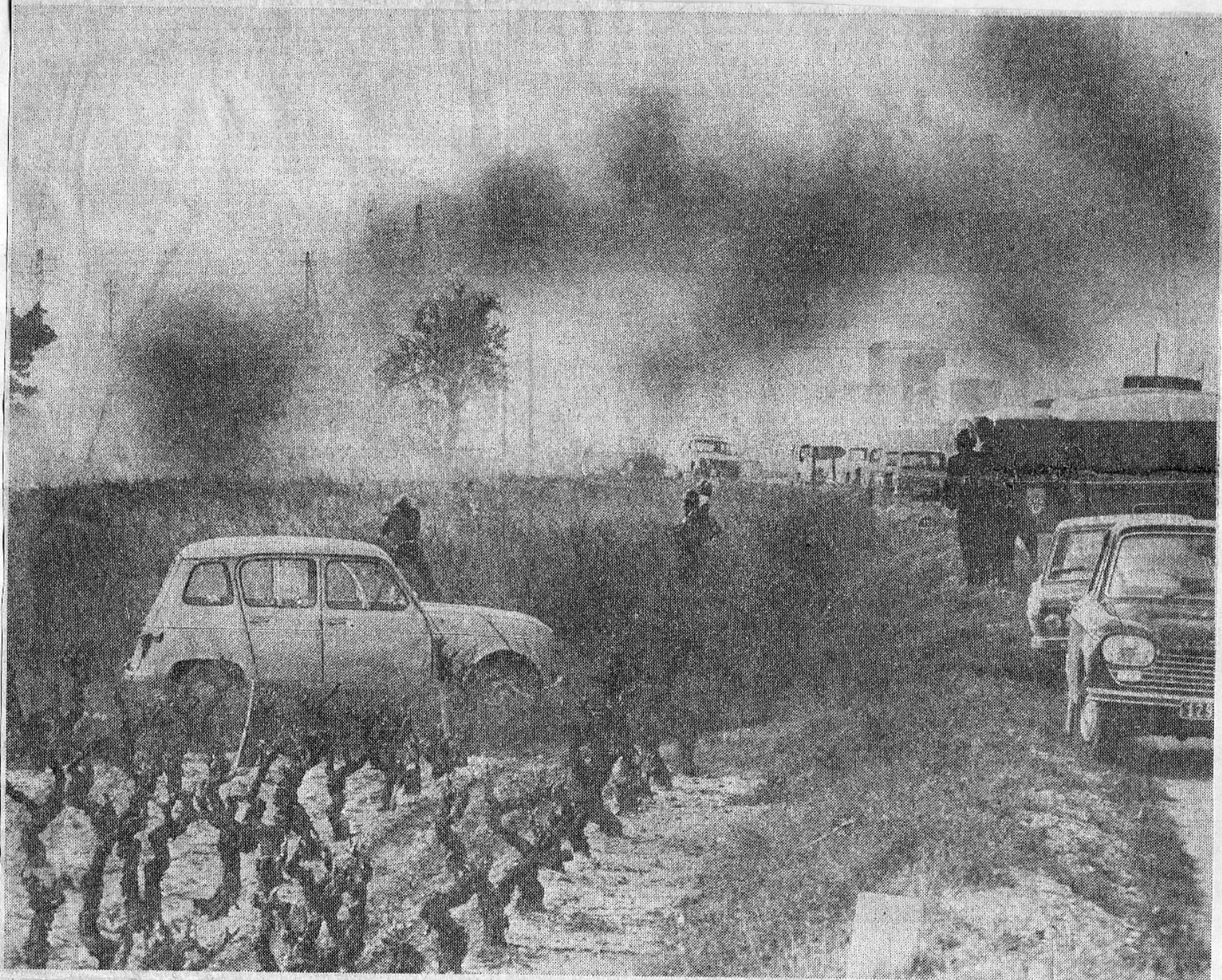


**4 mars 1976 :  
les deux morts de Montredon**



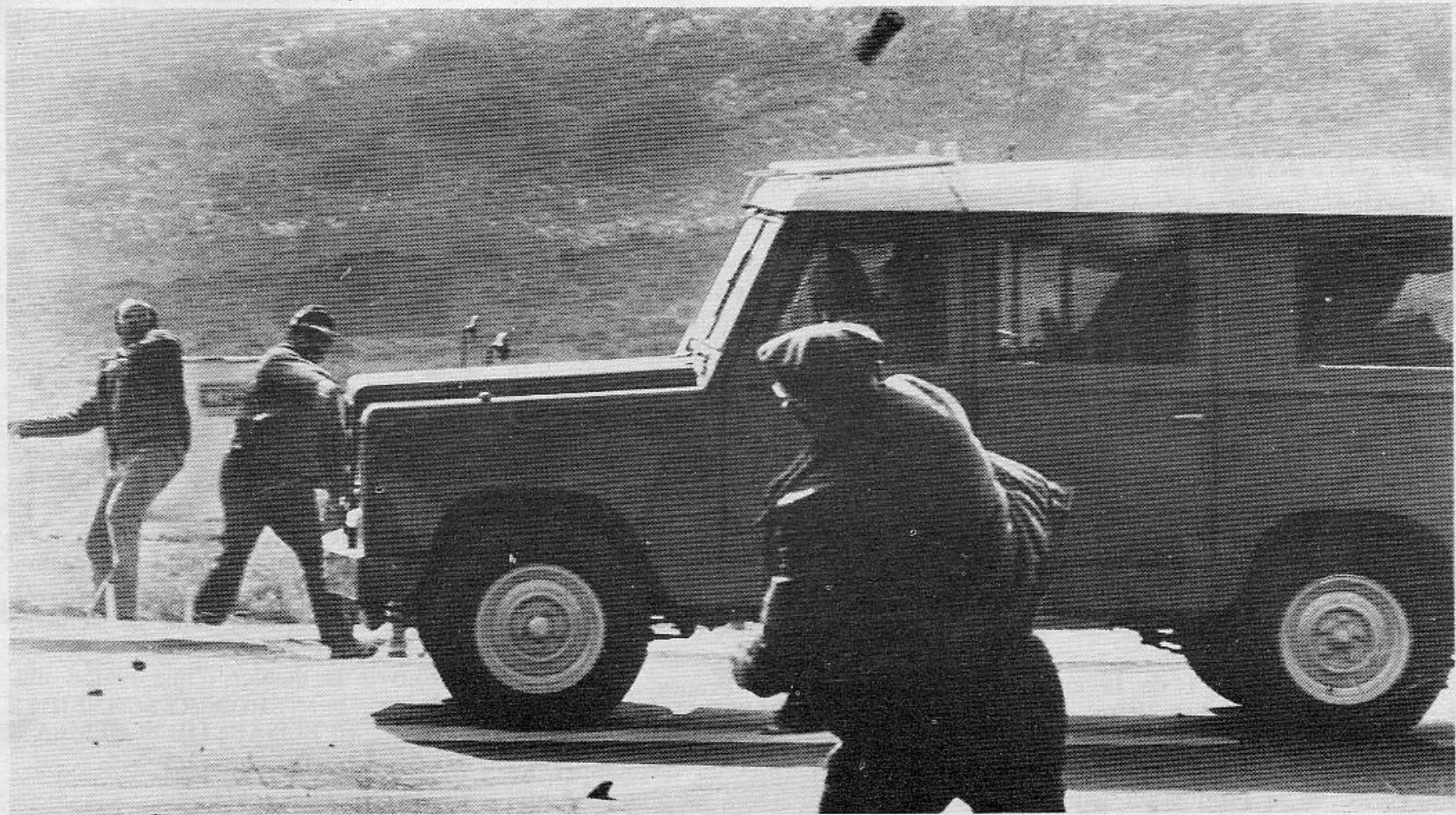
Dans les vignes de Montredon, les viticulteurs partent à l'assaut de à 5 km de Narbonne, et les lapident. En bas à gauche, les deux Emile Poytes et le commandant de C.r.s. Joël Le Goff.





*La guerre, hier, a soudain embrasé le paisible décor des Corbières. Après la mort de leur commandant, les C.R.S. se déploient dans les vignes et tirent. Pendant près d'une demi-heure, la fusillade fera rage autour de Montredon*









AP

AP

**MONTREDON : UN MANIFESTANT TIRE**  
*« Pour la chasse au sanglier »*





*A l'affût du moindre mouvement, les C.R.S., nerveux, après la mort d'un de leurs chefs, sont sur le qui-vive*



# SOUDAIN, DES COUPS DE FEU :



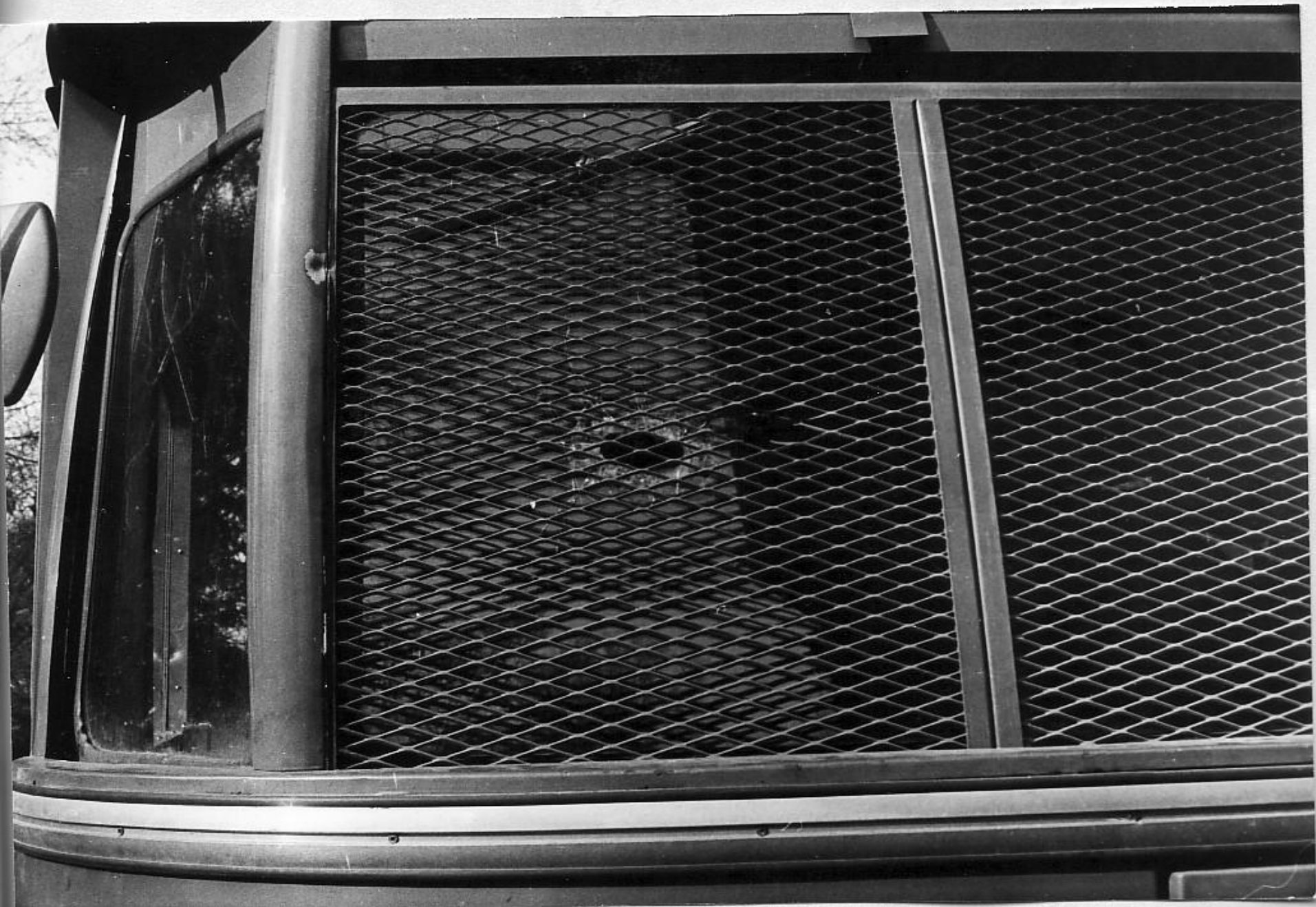
*Le commandant Joël Le Goff  
tué au cours de la fusillade*



*Les ambulances mêlent le hullement de leurs sirènes aux cliquements et aux miaulements des balles. Les blessés sont évacués. Ici, le commandant Le Goff va être emmené au plus vite. Il mourra peu après son arrivée à l'hôpital*

# DES HOMMES TOMBENT...











# Nous sommes tombés dans une embuscade disent les officiers de CRS

la nationale 113 franchit la voie de chemin de fer.

C'est un point stratégique de la guerre du vin. Les vigneron de la région ne manquent jamais de s'y rassembler à chaque flambée de colère pour couper tout à la fois les communications par le rail et par la route.

Un petit barrage est installé en travers du pont ; mais le convoi le renverse d'autant plus aisément que les manifestants sont en train de casser la croûte. Surpris, ils se précipitent pour jeter des pierres et des morceaux de ferraille sur les véhicules, blessant l'un des chauffeurs assez gravement à l'épaule. Il sera hospitalisé dès l'arrivée de la colonne à Narbonne à 13 heures 15.

C'est alors que les CRS constatent qu'ils n'ont pas été seulement lapidés mais que des coups de feu ont été tirés. Des traces d'impact sont relevées sur la carrosserie du « camion atelier », dans lequel se trouve notamment le matériel de réparation du convoi et qui roule toujours en queue. L'importance des perforations montre, dès ce moment, que les manifestants utilisaient sinon des armes de guerre du moins des projectiles de chasse au gros gibier.

## Tirés comme des lapins

À 14 heures 30, les CRS 26 et 24, en alerte à Narbonne, reçoivent l'ordre d'aller dégager le pont de Montredon.

Ils arrivent sur les lieux à 14 heures 47 et les hommes de la CRS 26 commencent à descendre des camions et à prendre position, armés seulement de leurs « bidules » (lourdes matraques en bois) et de grenades lacrymogènes.

Huit minutes plus tard, à 14 heures 55, la fusillade éclate.

— Nos camarades ont été littéralement tirés comme des lapins, expliquent leurs délégués syndicaux. Et les cibles n'étaient pas choisies au hasard. Ce sont

systématiquement les officiers et sous-officiers qui ont été visés. Tous les chauffeurs des véhicules ont été également « allumés ». Il s'agissait manifestement de clouer sur place la colonne et de la priver de commandement...

Outre le commandant Le Goff qui est tué sur le coup d'une balle en plein crâne, deux autres officiers et vingt-deux gradés ou chauffeurs sont blessés.

Il semble que le commandant comme la plupart des autres victimes ait été touché par une balle Brenneke de calibre 12 à nervures de guidage inclinées — couramment appelée balle à ailettes — utilisée pour la chasse au sanglier. Les photos montrent que les tireurs se trouvaient à une cinquantaine de mètres et qu'ils ont véritablement cherché à tuer.

## Des casques en plastique

— Nous n'avons que des casques et des boucliers en plastique pour l'intervention dans les manifestations, explique un représentant des CRS. Nous ne sommes pas équipés comme les gardes mobiles de casques d'acier et d'un armement efficace...

Les CRS, s'étant mis à l'abri derrière leurs véhicules, entrent en contact avec leur PC à Narbonne pour recevoir des instructions. Ils n'ont pas, en effet, le droit de décharger leurs mousquetons et leurs pistolets mitrailleurs des fourgons sans un ordre formel. Il leur faut d'autre part attendre à l'abri le moment où

## Envoyés à la boucherie

À 15 h 15, par radio, les CRS reçoivent enfin le feu vert et peuvent prendre leurs armes. Ils se lancent aussitôt à l'assaut, tandis que les viticulteurs se replient en tirant. La fusillade dure une quinzaine de minutes, et c'est dans ces conditions que l'un des manifestants, M. Emile Poytes, qui assistait d'assez loin à la scène, fut frappé d'une balle de pistolet mitrailleur en plein front. Une dizaine de vigneron étaient blessés par les balles des CRS rendus furieux, ce qui se comprend, non seulement par les pertes qu'ils avaient subies mais par l'interminable attente avant de pouvoir riposter : ils étaient restés vingt minutes sous les balles de leurs agresseurs sans aucun moyen de se défendre.

Dans de telles conditions, il ne faut pas s'étonner que les tireurs qui ont abattu sciemment les gradés et les chauffeurs du convoi aient eu tout le temps de disparaître et qu'aucun d'eux n'ait pu être interpellé sur-le-champ. Il sera bien difficile, par la suite, de les identifier.

— On nous a littéralement envoyés à la boucherie avec des cure-dents pour nous défendre contre des armes meurtrières, a dit l'un des sous-officiers rescapés. Nous sommes prêts à faire notre devoir. Mais il faut nous donner des moyens et des consignes correspondant à des missions qui dépassent largement le cadre du simple maintien de l'ordre !





# BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

10 mars 1976 - N° 16

« LA SÉCURITÉ NE SE DIVISE PAS. LES FRANÇAIS Y ASPIRENT DANS LEUR IMMENSE MAJORITÉ. ILS DOIVENT SAVOIR QUE, SI DE TELS ÉVÉNEMENTS SE MULTIPLIENT, ILS METTENT EN DANGER LA SÉCURITÉ DE LA COLLECTIVITÉ MAIS AUSSI CELLE DE CHACUN DE NOUS. C'EST POURQUOI LE GOUVERNEMENT, AVEC FERMETÉ MAIS AUSSI AVEC JUSTICE ET MODÉRATION, ENTEND ASSURER CETTE SÉCURITÉ. C'EST LA CONSIGNE QUE J'AI DONNÉE A TOUTES LES FORCES DE L'ORDRE ».

Telle est la conclusion de la déclaration que M. PONIATOWSKI a faite Jeudi 4 Mars à l'issue des manifestations qui ont causé, dans l'Aude, la mort du Commandant LE GOFF, tué par balle et provoqué des blessures de gravité diverse à 25 officiers et gardiens C.R.S.

Blessés par balles :

Commandant SIMÉONI ✱  
Brigadier KIEDOS  
Brigadier LACOSTE  
Gardien CAZIEUX  
Gardien AURIOL  
Gardien MINGAT

Blessés par balles et chevrotines :

Officier de Paix Principal SAISON  
Officier de Paix GRUENWALD ✱  
Brigadier VELLA  
Gardien BRIANT  
Gardien CONSTANT  
Gardien DANELUZZO  
Gardien SOMPAYRAC

Blessés par plombs de chasse :

Gardien GENDRE  
Gardien LACOUR  
Gardien PINTRE  
Gardien BLAZY  
Gardien DAPZOL.

Blessés par projectiles divers :

Brigadier BARRANGER  
Brigadier PUTEAU  
Brigadier LIEUTARD  
Gardien HUART  
Gardien PIEJACK  
Gardien FERRAL  
Gardien MARCET

Le Commandant LE GOFF a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

En outre, une croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, une croix d'Officier et 9 de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite seront décernées ainsi que 17 médailles d'honneur de la police.

Le 5 Mars M. Michel PONIATOWSKI a reçu les représentants du Syndicat des Commandants et Officiers de la Police Nationale, du Syndicat National Indépendant et Professionnel et du Syndicat des Gradés de la Police Nationale. Au cours de l'entretien, le Ministre d'Etat « a rendu hommage aux forces de police qui ont rempli leur mission avec sang-froid et discipline, ne ripostant, conformément aux instructions reçues, qu'aux attaques violentes dont elles ont été l'objet ».